

## **Procès-verbal de la réunion du conseil municipal** **du lundi 13/10/2025 à 18 heures**

Séance ouverte à 18 h 00.

Etaient présents : Monsieur Denis HONORE, Maire, Président de séance, Mesdames Patricia ANAHORY SILVA, Gladys BONNET-TREMOUILHAC, Sylviane DESGRAND, Blandine MONTERIMARD, Messieurs Maximilien CAVATA, Vincent CHENEVIER, Stéphane DESGLENE, Dominique DILIGENT.

Etaient absents excusés : Marion FRAISSE donne procuration à Blandine MONTERIMARD, Sandra FRISON donne procuration à Gladys BONNET, Jessica MEYRAND-ROUILLER donne procuration à Patricia ANAHORY-SILVA, Messieurs Florian ARNAUD, David BONNET donne procuration à Sylviane DESGRAND, Clément PELISSIER.

Madame Blandine MONTERIMARD a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

### **Affaire n° 1 : Décision Modificative n°1/2025 – Budget Communal**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'afin de rembourser par anticipation la ligne de trésorerie souscrite en début d'année auprès du Crédit Agricole pour un montant de 50 000.00€, il est nécessaire d'ajouter les crédits aux articles comptables requis.

Voté à l'unanimité.

### **Affaire n° 2 : Mise en œuvre d'une participation à la protection sociale complémentaire des agents dans le cadre d'une procédure de labellisation, au titre du risque Santé**

Le Conseil Municipal accepte de participer financièrement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la complémentaire santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents et de verser une participation mensuelle de 20,00 € bruts à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une complémentaire santé labellisée.

Voté à l'unanimité.

### **Affaire n° 3 : Protection de l'environnement**

Le Conseil municipal accepte le contrat avec Alcome pour participer à la réduction de la présence des déchets issus des produits de tabac (schématiquement appelés « mégots ») jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

Pour : 12 Abstention : 1.

**Affaire n° 4 : Modification contrat de location salle polyvalente**

Le Conseil Municipal valide les modifications du contrat de location de la salle polyvalente.

Pour : 12 Contre : 1.

**Affaire n° 5 : Impasse de Chareyre**

Le conseil municipal accepte la régulation de l'impasse de Chareyre.

Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h 15.